

20 mai 2008 -20:45

Le Secrétaire d'Etat Chastel au Conseil de sécurité de l'ONU

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères Olivier Chastel a effectué les 19 et 20 mai 2008 une visite de travail à New York où il représentait la Belgique au Conseil de Sécurité dans le cadre du débat thématique sur la consolidation de la paix après les conflits.

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères Olivier Chastel a effectué les 19 et 20 mai 2008 une visite de travail à New York où il représentait la Belgique au Conseil de Sécurité dans le cadre du débat thématique sur la consolidation de la paix après les conflits.

Le Secrétaire d'Etat Chastel au Conseil de sécurité de l'ONU Bruxelles, le 20 mai 2008 Le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères Olivier Chastel a effectué les 19 et 20 mai 2008 une visite de travail à New York où il représentait la Belgique au Conseil de Sécurité dans le cadre du débat thématique sur la consolidation de la paix après les conflits. Le Secrétaire d'Etat a articulé sa présentation autour de quatre points :- la contribution des experts civils,- la mise à disposition de moyens financiers flexibles,- les partenariats entre pays bénéficiaires et communauté internationale,- la coordination de la communauté internationale. Soulignant qu'« établir ou reconstruire un état de droit dans un pays affecté par un conflit est par définition une mission de longue haleine et sans solutions miracles » et que « le Conseil de sécurité se doit d'envisager de nouvelles pistes permettant de poser les fondations d'une paix durable », Olivier Chastel a formulé dans son intervention un nombre de propositions concrètes, comme l'établissement d'une réserve d'experts internationaux déployables immédiatement à la fin des conflits ou le recours croissant à des modes d'aide financière flexible permettant un impact rapide et directement visibles pour la population. Le débat "Post Conflict Stabilisation: Peace after War" au Conseil de sécurité a été organisé à l'initiative du Premier Ministre britannique Gordon Brown, dont le pays préside pour l'instant le Conseil de sécurité. L'objet en est d'améliorer l'action de l'ONU et de la communauté internationale pour assurer une stabilisation durable après la fin d'un conflit et éviter une reprise du conflit dans la période qui suit la conclusion d'un accord de paix.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be